BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIÈRE MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 649

21 – CÔTE-D'OR

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE DIJON

Ventes et cessions

830 447 090 RCS Dijon.
INTERDESCO.
Forme : Société par actions simplifiée.
Capital : 300000.00 EUR.
Adresse : 17, Avenue Georges Besse, 21320 Créancey.
Oppositions : Art. L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : Avis au Bodacc relatif au projet commun de fusion nationale Société absorbante : SOCIETE EUROPEENNE DE RESINES D'ETANCHEITES DE PIGMENTS ET DE PEINTURES, SAS au capital de 2 368 000 euros, siège social fixé 17 Avenue Georges Besse, 21320 CREANCEY, immatriculée n° 843 845 488 RCS DIJON, Société absorbée : JANVIC, SASU au capital de 175 000 euros, siège social fixé 17 Avenue Georges Besse, 21320 CREANCEY, immatriculée n° 548 202 027 RCS DIJON. Evaluation de l'actif dont la transmission à la société absorbante est prévue : 343 670,45 €. Evaluation du passif dont la transmission à la société absorbante est prévue : 4 802 487,55 €. Rapport d'échange des droits sociaux : néant (fusion simplifiée). Montant prévu de la prime de fusion : néant (fusion simplifiée). Société absorbée : TF CHIMIE, SASU au capital de 500 000 euros, siège social fixé 17 Avenue Georges Besse, 21320 CREANCEY, immatriculée n° 326 447 877 RCS DIJON. Evaluation de l'actif dont la transmission à la société absorbante est prévue : 272 783,95 €. Evaluation du passif dont la transmission à la société absorbante est prévue : 2 080 472 €. Rapport d'échange des droits sociaux : néant (fusion simplifiée). Montant prévu de la prime de fusion : néant (fusion simplifiée). Société absorbée : INTERDESCO, SASU au capital de 300 000 euros, siège social fixé 17 Avenue Georges Besse, 21320 CREANCEY, immatriculée n° 830 447 090 RCS DIJON. Evaluation de l'actif dont la transmission à la société absorbante est prévue : 3 364 236,43 €. Evaluation du passif dont la transmission à la société absorbante est prévue : 2 155 743,82 €. Rapport d'échange des droits sociaux : néant (fusion simplifiée). Montant prévu de la prime de fusion : néant (fusion simplifiée). Le projet commun de fusion a été signé le 28 avril 2023. Le projet de fusion a été déposé au RCS de DIJON : le 15/05/2023 pour la société absorbante et le 15/05/2023 pour les sociétés absorbées..